



Assemblée générale

Distr. limitée
18 octobre 2019
Français
Original : anglais

Soixante-quatorzième session
Première Commission
Point 98 de l'ordre du jour
Désarmement général et complet

Angola, Fédération de Russie et République arabe syrienne : projet de décision

Amélioration de l'efficacité des méthodes de travail de la Première Commission

L'Assemblée générale, rappelant ses résolutions sur la question, affirmant que son Règlement intérieur autorise les grandes commissions à améliorer leurs méthodes de travail pour les rendre plus efficaces et exprimant sa détermination à continuer de s'efforcer d'améliorer l'efficacité et l'efficience des travaux de la Première Commission en vue de renforcer le rôle joué par l'Assemblée dans la promotion de la paix et de la sécurité internationales, décide que la session 2020 de la Première Commission se tiendra à Genève ou à Vienne.

